



CONTEXTE COVID



Attestation

Je soussigné

atteste avoir pris connaissance du protocole sanitaire imposé par le CSC et des mesures spécifiques liées aux pratiques de sport-santé, et de les appliquer afin de sécuriser au mieux l'activité, pour ma santé et celle des autres :

- ✓ Circulation dans les locaux avec le masque à usage médical.
- ✓ Friction régulière des mains à la solution hydro-alcoolique dès l'entrée dans la salle de pratique.
- ✓ Respect de la distanciation dans la salle (éviter les regroupements de personnes et limiter les flux de circulation).
- ✓ Maintien à domicile en cas de fièvre, de fatigue ou de symptômes.
- ✓ Solliciter un avis médical en cas de doute.
- ✓ Traçabilité de la pratique grâce au relevé des présences à chaque séance.

Date et signature

L'association s'engage à accueillir tous les publics dans les meilleures conditions possibles dans le respect de l'intégrité de chacun et pour la sécurité de tous selon les recommandations générales fédérales et celles des autorités de santé.

Des flacons de solution hydro-alcoolique sont mis à disposition ainsi que des masques à usage unique en cas d'oubli.

Le petit matériel spécifique au sport-santé est désinfecté à chaque usage, la salle est aérée pendant l'activité et les locaux et les surfaces désinfectés par la municipalité chaque début de journée.

Il est recommandé pour les personnes particulièrement vulnérables de porter le masque DURANT LA PRATIQUE qui reste d'intensité modérée, et d'augmenter la distanciation physique. C'EST AU MEDECIN SEUL d'apprécier les conditions de la pratique selon l'état de santé de la personne et d'évaluer au préalable les capacités physiques avant la reprise des cours.

La Haute Autorité de Santé insiste également sur le fait que la pratique d'une activité physique ou d'une A.P.A régulière améliore la condition physique et morale et booste le système immunitaire.

**Ensemble pour la santé et la sécurité de tous
Prenons soin de nous**

Ariel MARCHISIO
Présidente de l'Association "Arabesk"